

Le Gouvernement bruxellois et les Commissions communautaires prennent des mesures pour soutenir le secteur culturel et créatif de la Région bruxelloise

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 MAI 2020

Afin de soutenir le secteur culturel et créatif bruxellois lourdement touché par la crise sanitaire et ses conséquences, le Gouvernement bruxellois et les Commissions communautaires française et flamande ont approuvé aujourd'hui des mesures sans précédent pour un montant de 8,4 millions d'euros. Parmi celles-ci, la dotation d'un fonds permettant d'octroyer une aide exceptionnelle pour les travailleurs intermittents de la culture. Si d'autres niveaux de pouvoir ont déjà pris des mesures de soutien importantes, il est primordial que l'action des pouvoirs publics s'additionne au-delà des réalités institutionnelles vu l'urgence économique et social à laquelle le secteur culturel est confronté.

Bruxelles présente l'offre culturelle la plus importante du pays. Cette offre culturelle et créative riche, diverse et contemporaine lui apporte non seulement une valeur ajoutée en matière d'emploi et de valeur économique mais aussi de bien-être social. Elle permet également à la Région de se distinguer fortement sur la scène nationale et internationale. Cette offre existe grâce à des travailleurs qui, pour beaucoup, exercent leur métiers dans des conditions précaires avec des statuts divers. Aujourd'hui, ils font partie des groupes les plus fragilisés, très lourdement touchés par la crise.

Il est important pour la Région bruxelloise d'adopter des mesures spécifiques pour soutenir ce secteur et notamment les organisations bruxelloises à caractère non lucratif et les travailleurs intermittents de la culture qui n'ont pu, jusqu'à présent, prétendre à une aide.

C'est ainsi que le Gouvernement bruxellois a décidé d'accorder :

- **Une prime sectorielle régionale unique de 2000 € pour toutes les organisations culturelles et créatives touchées par la crise causée par le COVID-19**

Cette prime unique s'adresse à toutes les organisations bruxelloises des secteurs culturels et créatifs qu'ils agissent dans le champs marchand ou non lucratif.

La prime sera octroyée sur demande expresse de l'organisation auprès de Bruxelles Économie Emploi via un formulaire en ligne disponible prochainement.

- **Une aide exceptionnelle de maximum 1500€ pour les travailleurs intermittents de la culture (fonds de 5 millions €)**

De nombreux travailleurs intermittents du secteur culturel se retrouvent dans une situation très précaire. Outre le fait de ne pouvoir exercer de prestation actuellement, ils n'ont droit au chômage temporaire que dans des conditions limitées. Les prestations sont au mieux reportées, au pire annulées, ce qui induit une perte des rémunération importante pendant cette période.

Dans ce cadre, le Gouvernement bruxellois dotera un fonds de 5 millions d'euros pour l'octroi d'une aide exceptionnelle aux travailleurs intermittents de la culture subissant des pertes de revenus suite à l'annulation ou au report d'événements en raison de la crise, et qui n'ont ni accès au chômage temporaire, ni au droit passerelle. Cette aide de maximum 1500 € par personne permettra de couvrir

une partie des besoins élémentaires de ces citoyens mais aussi de soutenir l'emploi bruxellois. Elle est réservée aux travailleurs qui la demandent et dont le statut répond aux conditions définies.

Enfin, il importe au Gouvernement de veiller à ce que les citoyens bruxellois puissent reprendre leur participation à la culture et au vivre ensemble en évitant que le terreau fertile créatif de la Région ne dépérisse. La culture stimule, inspire, crée des espaces pour l'imagination, façonne l'identité, colore la vie et donne de l'espoir. Elle crée du rapprochement social et casse les distances virtuelles entre les personnes. Le Gouvernement bruxellois est donc convaincu que des mesures spécifiques de relance et de redéploiement sont indispensables pour soutenir les acteurs culturels et créatifs de la Région. Celles-ci seront donc pensées avec les trois entités : la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française (COCOF) et la Vlaamse Gemeenschap Commissie (VGC) en collaboration, entre autres, avec Visit.brussels, hub.brussels et Bruxelles Economie Emploi.

« La Région prend la mesure de l'urgence pour les travailleurs intermittents de la culture et de leur apport humain, social, culturel et économique indiscutables pour notre ville. Si nous voulons être la capitale européenne de la culture à un horizon de 10 ans et continuer à exister sur la scène nationale et internationale, on se doit de soutenir le terreau culturel et créatif bruxellois. Opposons à la distanciation sociale nécessaire durant cette période, une toile de rapprochement social, humain et créatif » déclare le Ministre-Président Rudi Vervoort.

« Le coronavirus a mis une fin abrupte à l'essor que connaît la vie culturelle bruxelloise au sens large ces dernières années. Bruxelles était the place to be tant pour les Bruxellois que pour les nombreux visiteurs venus de toute-part. Nous devons cela aux programmations et événements attrayants, à la communication multilingue, aux collaborations de qualité, aux professionnels de la culture et aux artistes engagés et talentueux. Ils ont apporté une vie dans notre ville qui profite à tous. Grâce à ces mesures d'un montant de 8,4 millions d'euros, nous voulons à tout prix éviter que cette floraison culturelle s'arrête net après la crise sanitaire liée au Covid-19. » ajoute le Ministre des Finances et du Budget, Sven Gatz.

« Avec la crise corona, le secteur culturel a perdu 93% de ses recettes. Toutes les performances, les festivals, les conférences, les expositions sont au mieux postposés, au pire annulés. Idem pour les productions de cinéma et de télévision. Quant aux artistes, ils ne peuvent tout simplement plus travailler. Des milliers d'emplois sont menacés. En débloquant près de 9 millions d'euros pour soutenir le secteur culturel et créatif, nous protégeons l'emploi de nombreux Bruxellois. Et mettons tout en œuvre pour que ce secteur, qui contribue au développement de notre Région mais aussi à sa réputation internationale, reprenne le plus rapidement possible » précise le Ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt.

« Soutenir la culture, c'est soutenir toutes ces femmes et ces hommes qui, au quotidien, vivent pour donner du rêve, divertir, faire réfléchir. Tout ce dont la société a besoin en ces temps difficiles. Soutenir financièrement l'industrie culturelle et créative bruxelloise, c'est aussi venir en aide à un secteur économique particulièrement touché par la crise du COVID alors qu'il est l'un des symboles du dynamisme et de la diversité de notre Région. Autant de raisons qui justifient ces mesures exceptionnelles », déclare Barbara Trachte, Secrétaire d'Etat à la Transition économique.

Selon Pascal Smet, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale et membre de la VGC, chargé de la Culture, « Bruxelles est une ville de culture à l'échelle mondiale. Notre ville attire des artistes mondialement reconnus, des designers, des musiciens, etc. Mais ce secteur est particulièrement touché par la crise actuelle. Grâce à ces mesures adaptées, nous voulons accorder une attention accrue à ceux qui se trouvent dans les conditions les plus précaires. Mais il convient également de prévoir un soutien à plus long terme au secteur culturel et créatif, car la crise produira encore ses effets pendant des mois et des années sur son fonctionnement. Nous voulons veiller à ce que les Bruxellois aient de nouveau envie de prendre part à la vie culturelle et communautaire et que le terreau de créativité qu'est la Région bruxelloise ne dépérisse pas. »